



INFO PRESSE 13/05/2019

LE BOIS, DES REPONSES AUX EXIGENCES ARCHITECTURALES ET ENVIRONNEMENTALES

Formation « Bois Construction » - Visite de chantier à Cristinacce Le 17/05/2019

L'AUE et l'ADEME accompagnent depuis de nombreuses années les projets de constructions durables exemplaires, énergétiquement performantes et à faible impact environnemental, dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) et des fonds Européens.

Un Appel à projets actuellement en cours vise par exemple à soutenir les opérations de construction ou rénovation globales particulièrement sobres sur le plan de l'énergie grise et à faible impact environnemental, notamment via la mobilisation de certains matériaux biosourcés et/ou le recours à des filières courtes, où le matériau bois a toute sa place...¹

L'interprofession Legnu Vivu avait réalisé en 2017 une étude sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) de la filière forêt bois de Corse, ainsi que deux études d'ACV spécifiques sur des opérations immobilières ayant recours à du bois local.

Parallèlement, un plan de relance de filière forêt bois est mené conjointement par les services de l'Etat et de la Collectivité de Corse avec la « promotion du bois dans la construction » et la « formation des acteurs ».

¹ Cette filière se présente comme stratégique pour réussir la transition énergétique :

- Le bois issu de forêts gérées durablement est une ressource renouvelable ;
- Son utilisation permet de stocker le carbone capté par les arbres et contribue ainsi à lutter contre le changement climatique ;
- Sa transformation en produit de construction nécessite peu d'énergie ;
- Le bois se prête aisément à la préfabrication et sa faible densité facilite les rénovations par extension et surélévation.



Ainsi, dans le cadre des travaux menés autour de la performance environnementale des bâtiments et du Plan de relance de la filière forêt bois, l'AUE et l'ADEME, en partenariat avec l'Ordre des Architectes, ont pu mettre en place une formation de 10 jours sur le bois construction, à destination des architectes, afin de leur donner la possibilité renforcer leurs connaissances et monter en compétence pour la conception et le suivi d'une opération faisant appel au matériau bois.

Afin de clôturer ce cycle de formation,

Jean BIANCUCCI, Président de l'AUE

Camille FABRE, Directeur Régional de l'ADEME

Ont le plaisir de vous convier à une visite d'un chantier bois concernant la construction de 3 logements « Bâtiments passifs » *

Le 17 mai 2019 à partir de 11h à la Mairie de CRISTINACCE

PROGRAMME

- > **11h30** : Bilan de la formation « Bois – Construction », lancement d'une seconde session et présentation de l'opération.
- > **12h30** : Buffet déjeunatoire avec les architectes et les partenaires de la formation (et de la filière bois-forêt)
- > **13h30** : Visite du chantier des 3 logements passifs, en présence de François TRAMONI, architecte du projet et Olivier GAUJARD, animateur de cette dernière journée de formation, dédiée aux spécificités du bois corse.



(*) Cette construction de 230 m² réalisée en bois de corse, préfigure la future réglementation environnementale, en visant à la fois un niveau « bâtiment passif » et en intégrant une réflexion sur l'impact environnemental du bâtiment (bilan carbone). Cette opération s'intègre par ailleurs de manière exemplaire dans le plan de relance de la filière forêt bois insulaire, avec une illustration d'emploi de bois local, en circuit court. Financée dans le cadre de l'AAP 2016 « bâtiments démonstrateurs », ce projet participe également à l'expérimentation E+C- (Bâtiments à Energie Positive & Réduction Carbone), visant notamment une montée en compétence des acteurs pour anticiper le passage à la future RE 2020.

Contact presse

- Stefanu CARDI : 06 47 70 50 12/stefanu.cardi@ct-corse.fr
- Valérie NOEL : 06 14 69 66 79 / valerie.noel@ademe.fr